

D É C E M B R E 2 0 0 7

En direct de

# L'hôtel de ville



**Mot du maire, assemblée ordinaire du 5 novembre**

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir et bienvenue à cette 11<sup>e</sup> assemblée ordinaire, celle du 5 novembre 2007. Qu'est-ce qu'elle a de particulier, cette assemblée du 5 novembre ? Disons tout simplement qu'il s'agit déjà de notre deuxième anniversaire d'élection à la tête de la Municipalité.

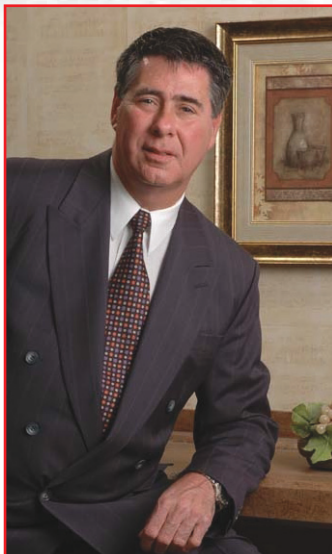
J'aimerais remercier mes collègues de l'équipe, composée de Mmes et MM. Bruno Laroche, Guy Delorme, Louise Lalonde, Hélène Noël-Watier, Roland Sylvain et Roger Bujeau, pour tout le travail effectué jusqu'à présent. Évidemment, il nous reste encore beaucoup de travail à faire d'ici la fin de notre mandat.

J'aurais aimé vous parler de l'avancement des projets que nous avons réalisés jusqu'à maintenant, mais déjà la soirée est assez bien remplie, alors je reporte ce sujet à l'assemblée du 17 décembre. Il sera incorporé à la présentation de la Vision d'avenir.

Ce n'est pas toujours évident de savoir si tout le monde saura s'entendre, adopter la même ligne de pensée, c'est-à-dire travailler à élaborer un mode de vie qui va satisfaire l'ensemble de la population hippolytoise. Nous travaillons de concert à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens de Saint-Hippolyte et, pour cette raison, je félicite toute l'équipe d'élus et je les remercie de leur soutien. C'est vraiment une belle équipe d'élus !

## Tel que demandé, comme promis

Ce soir également, comme promis, nous accueillons M. Pierre Godin, directeur général de la MRC de La Rivière-du-Nord qui, après l'assemblée, vous expliquera le rôle et le mandat de la Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord. Vous comprendrez donc que la période de questions de l'assemblée ordinaire sera écourtée de 15 minutes, et les questions devront avoir un lien avec l'ordre du jour. Nous avons également de nombreuses dérogations mineures (12) à adopter ou à refuser. Donc, M. Godin prendra la parole après l'assemblée. Bienvenue à Saint-Hippolyte, Monsieur Godin !



## Chemin du Lac-Bertrand

Vous l'avez sans doute vu à la une du journal Le Nord. À la suite d'entretiens avec le maire de Saint-Hippolyte, une pétition a été récemment déposée par une résidente concernant la problématique et le danger du passage des camions sur le chemin du Lac-Bertrand. Très au fait du dossier, j'avais déjà, en compagnie de notre directeur du Service d'urbanisme, Normand Gélinas, rencontré le président de la compagnie Bauval afin de le sensibiliser à l'urgence de trouver une voie alternative pour que les camions n'empruntent plus le chemin du Lac-Bertrand et rendent leur quiétude aux propriétaires de ce secteur. Il s'agit d'un investissement futur très onéreux. Toutes les avenues seront étudiées, et une rencontre avec le maire de Sainte-Sophie et avec les députés de notre région aura lieu incessamment. Entre-temps, nous vérifierons la possibilité de réduire la grosseur de ces camions, et peut-être aussi la vitesse permise dans ce secteur.

## Bandes riveraines

En réponse à Mme Isabelle Poulin, du journal Le Sentier, concernant le non-respect de la réglementation de la bande riveraine par certains citoyens et le manque d'information à propos de ce règlement pour les citoyens, je crois au contraire que l'information a été très bien diffusée à travers Saint-Hippolyte. Effectivement, beaucoup de renseignements ont été transmis par les différents journaux locaux, dont Le Sentier, et dans la section En direct de l'hôtel de ville.

Un dépliant a même été déposé dans chaque boîte postale et posté à chaque propriétaire demeurant à l'extérieur de Saint-Hippolyte.

## Collecte sélective

Je vous disais récemment que c'était payant de recycler. Nous avons reçu, de la part du gouvernement du Québec, un chèque au montant de 17 412 \$, représentant la moitié de la somme totale que nous avons méritée. Dès 2008, nous allons produire une campagne afin d'inciter les jeunes et les moins jeunes à être encore plus sensibles au recyclage. Aidez-nous à réduire le coût de l'enfouissement !

## Prise en charge des ponts et viaducs par le MTQ

Après l'effondrement du viaduc de la Concorde, le gouvernement du Québec, via le ministère des Transports, a décidé de reprendre le contrôle de tous les ponts et viaducs sur le territoire du Québec, incluant les petits ponts comme ceux que nous avons ici, dans la Municipalité. Nous en avons quatre à Saint-Hippolyte. Une future dépense de moins pour la Municipalité, et c'est tant mieux !

Suite en p.3

# Joyeuses Fêtes !



## Ski gratuit pour les 40 ans et plus Une invitation tout compris, le 17 décembre

La Municipalité de Saint-Hippolyte, soucieuse du bien-être physique de sa population, en partenariat avec le Mont Saint-Sauveur et Salomon, manufacturier de skis, invite gratuitement 30 skieurs/skieuses de 40 ans et plus ayant délaissé le ski, pour une raison ou une autre, à renouer avec ce sport.

Une première soirée est prévue le 17 décembre 2007, de 18h à 22h30. À cette occasion, on vous prêtera tout l'équipement de ski (bâtons, bottes et skis), on vous donnera les billets de remontée et trois experts seront présents pour vous familiariser aux nouvelles techniques du ski parabolique.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Marc Daignault au 1 800 361-3398, poste 1205, ou par courriel à [marc\\_daignault@salomon-sports.com](mailto:marc_daignault@salomon-sports.com)





## La job de maire

C'est quoi? De façon simple, je dirais que le maire doit bien gérer sa ville! C'est pas compliqué! Mais, bien gérer sa ville, c'est quoi? Ça se décrit comment? Expressément à la demande de M. Jean-Claude Goulet qui, depuis près de deux ans, me demande en quoi consistait et consiste le travail d'un maire en 2005, 2006 et 2007, et pour les années à venir, je répondrai ceci.

### Un maire à temps plein

Dans un article publié en 2006, dans l'Écho du Nord et dans plusieurs autres hebdomadaires, je disais que les temps ont changé. Fini le temps des maires de parade! Les municipalités ont maintenant besoin d'un maire à temps plein.

D'abord, dans les Laurentides, nous connaissons la plus forte croissance démographique, qui est appelée à se maintenir pour les 10 prochaines années.

Un maire doit être le plus disponible possible, au service des citoyens, pour des dossiers ou des problèmes que certains peuvent avoir et auxquels ils n'ont pas trouvé de réponse ou obtenu la solution espérée. La plupart se sont fait répondre que je ne suis pas au-dessus des lois et des règlements, mais lorsque la demande est logique et justifiée, nous travaillons à trouver des pistes de solution.

Le maire doit être disponible également pour les promoteurs, les entrepreneurs qui désirent le rencontrer afin de connaître sa vision, l'ouverture d'esprit face au développement futur dans Saint-Hippolyte. Les deux dernières années ont été très occupées à cet effet, et les résultats se font de plus en plus probants. Vous le constaterez dans la présentation de la Vision d'avenir.

Un maire présent doit aussi répondre à toute la correspondance et retourner ses appels, puisqu'il reçoit de nombreux messages. Il étudie des projets, rencontre des dirigeants de divers paliers gouvernementaux, voit de plus en plus souvent à la préparation de documents, fait partie de discussions pour élaborer des activités culturelles ou sportives, et il fait parfois renaître certains événements, comme nous l'avons démontré dans le cas du Festival d'hiver. Soit dit en passant, nous vous parlerons plus en détail de cet événement à l'assemblée du 17 décembre prochain.

Un maire présent, c'est également une personne qui s'implique dans tous les comités nécessaires à la bonne marche de la Municipalité et à la progression du bien-être de ses citoyens. En collaboration avec le directeur ou la directrice générale, nous devons préparer les caucus, les assemblées plénières en vue des assemblées ordinaires qui se tiennent le soir, sans compter l'urgence, parfois, d'assemblées extraordinaires pour certains dossiers, ou les assemblées de consultation, etc.

D'office, je suis délégué au conseil d'administration de la MRC. Je siège également au comité du Transport adapté et collectif (à 8 heures le matin), au comité de Développement durable Rivière-du-Nord, au Conseil régional des élus (le soir), au Centre local de développement, au Comité des Falaises, au Parc régional de la Rivière-du-Nord, au Musée d'arts contemporains, à la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord et à l'Office municipal d'habitation.

Je suis également délégué à la Table de concertation des véhicules hors route, sans parler des rencontres avec les associations de motoneigistes et de véhicules tout-terrain. Je suis délégué substitut à plusieurs comités, dont la SADC, et je siège au comité sur la Commission des richesses naturelles.

De plus, je siège d'office à tous les autres comités non énumérés dans cette liste, c'est-à-dire le comité des travaux publics, le comité de revitalisation du village, le comité de bibliothèque, etc., et je participe aux discussions relatives aux dossiers qui surviennent, tels que la gestion des eaux, la gestion des algues bleues, l'étude régionale du réseau routier, le schéma d'aménagement, le schéma de risques, etc.

Il faut aussi prendre le temps de vérifier et de signer les chèques. Ce matin, j'en ai signé plus d'une centaine. Nous sommes loin des trois ou quatre chèques à signer par mois, comme un ancien élu l'a déjà déclaré. J'imagine que personne d'entre vous n'appose sa signature sur des chèques de paiements sans avoir vérifié les factures...

Ah! J'oubliais la présence à tous les événements sociaux et nous en avons beaucoup ici, à Saint-Hippolyte et dans la région.

Il faut comprendre deux choses, Monsieur Goulet. Le maire d'une municipalité comme Saint-Hippolyte, peu importe sa population, peut être aussi occupé que le maire d'une plus grande ville, puisqu'il n'y a que 24 heures dans une journée. Pour réussir cette vocation, il faut aimer, adorer son travail, et c'est mon cas! Et un vrai maire doit particulièrement avoir une vision d'avenir et donner un essor à sa municipalité.

Et, Monsieur Goulet, je m'en voudrais d'oublier qu'il faut parfois subir les méfaits de crapules qui crèvent tes pneus, mettant en danger la vie des autres. Pas assez futés pour comprendre que le maire et le conseil municipal sont là pour structurer certains projets.

Sans oublier ces crapules qui viennent déposer un goéland mort sur ta galerie, peut-être tué illégalement, et qui se fait déchiqueter par un raton laveur qui, lui, fait ses dégâts et éparpille la carcasse de l'oiseau...

Ces gens-là ne sont pas assez futés pour penser qu'il existe des moyens de savoir qui vient sur son terrain... Ni assez futés pour savoir qu'il existe un règlement de nuisances # 793-98, qui stipule que le fait de laisser, de déposer ou de jeter dans tout immeuble des animaux morts et autres matières malsaines constitue une nuisance et est prohibé. C'est même passible, pour la première offense, d'une amende de 200\$. Malheureusement, les amendes ne sont pas assez élevées!

Ils ne sont pas assez futés pour réaliser qu'ils s'exposent à des poursuites civiles... Ces gens-là ne sont pas assez futés non plus pour comprendre qu'ils risquent de traumatiser de jeunes enfants, qui sont souvent chez moi. Ni assez intelligents pour comprendre qu'un maire se doit de protéger l'ensemble du territoire de sa ville.

Comme si ces moyens d'intimidation pouvaient influencer mes décisions, alors qu'il existe le moyen de la discussion intelligente. Bref, la job de maire n'est pas de tout repos!

**Le maire,  
Gilles Rousseau**







Suite de la p.1



Roger Bujeau

**Urbanisme****Vidange de fosses septiques**

J'en profite pour rappeler à tous les citoyens qui ne respectent pas l'application du règlement provincial Q2,r8 qu'ils doivent vidanger leur fosse septique aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences secondaires.

Quand survient un problème comme celui que nous avons vécu avec l'apparition des algues bleues, tout le monde prêche pour la vertu et retourne la responsabilité à la Municipalité. Dès l'apparition du problème, nous avons réagi. Je demande donc aux citoyens contrevenants de collaborer. Un autre dépliant sera expédié sous peu à tous les citoyens. Ce sera une dernière chance de se conformer avant que des amendes soient émises et que soient entreprises toute autre intervention nécessaire.



Roland Sylvain

**Travaux publics****Asphaltage**

Vous avez très certainement remarqué l'amélioration de notre réseau routier. Beaucoup de travaux ont été effectués en 2006 et 2007. Nous avons constaté que le chemin du Lac-des-Quatorze-Îles ne correspondait pas tout à fait à nos normes minimales, ce que l'entrepreneur a constaté et admis. Il nous a garanti la correction de ce tronçon pour l'année 2008, la température n'étant plus adéquate pour faire la correction cette année. Une lettre de garantie et un dépôt en argent ont été remis à la Municipalité et les travaux seront effectués au printemps prochain.



Bruno Laroché

**Loisirs et culture****Pavillon sportif au lac Connelly**

Juste un petit mot pour vous informer sur le suivi de la construction du nouveau pavillon sportif du lac Connelly. Un nouveau plan nous a été fourni par notre architecte, nous présentant les modifications qui avaient été suggérées par le comité responsable de ce dossier. Il s'agit entre autres de bâtir une structure conforme et solide pouvant supporter un agrandissement futur d'un deuxième étage, au cas où nous en aurions besoin un jour. Nous éviterons ainsi d'avoir à construire un nouveau bâtiment.

Nous avons aussi demandé une étude de toutes nos infrastructures, de nos équipements et aires de jeux qui, dans presque tous les cas, sont désuets, voire même dangereux. Je dis, depuis le début de mon mandat, que je crois au développement durable, mais pas seulement en environnement. Cela doit exister à tous les niveaux, autant en urbanisme, aux travaux publics qu'aux loisirs et qu'en sécurité.



Louise Lalonde

**Administration****Budget 2008**

Je vous réitère l'invitation à assister à une assemblée spéciale pour le dépôt du budget 2008, qui aura lieu le 17 décembre prochain, et où un léger goûter vous sera offert. Je vous remercie de votre présence et de votre attention.

**Le maire,**  
Gilles Rousseau

**Discours du maire sur la situation financière de la Municipalité****Situation financière au 31 décembre 2006**

Conformément à la loi, j'ai le plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006.

Le 30 mars dernier, la firme de vérificateurs Reid et Associés inc. déposait les états financiers vérifiés, lesquels démontraient un surplus d'exercice pour l'année 2006 de 323 153 \$, ce qui établit le surplus accumulé à 502 539 \$.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2006 ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Pour ce qui est de la dette à long terme, celle-ci totalisait, à la fin de l'exercice, 7 093 019 \$, dont un montant de 254 479 \$ remboursable par certains secteurs, représentant ainsi 3,59 % de la dette globale mentionnée précédemment.

La Municipalité possède un fonds de roulement de 250 000 \$ et le capital engagé de ce fonds au 31 décembre 2006 était de 137 620 \$.

**Situation financière estimative au 30 septembre 2007**

Les revenus enregistrés au 30 septembre 2007 étaient de 8 524 457 \$ et les dépenses à la même date étaient de 6 295 212 \$, pour un budget total de 8 598 519 \$.

**Programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010**

Les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010 vous seront soumises à l'assemblée extraordinaire sur le budget qui est fixée au 17 décembre prochain.

**Rémunération des élus 2007**

Je vous informe que le salaire des conseillers municipaux s'élève à 8 289,72 \$, plus une allocation de dépenses de 4 135,92 \$ ainsi qu'une rémunération additionnelle par présence à différents comités reconnus par la Municipalité. Le salaire annuel du maire, quant à lui, est de 24 818,16 \$, plus une allocation de dépenses de 12 408,48 \$ en provenance de la Municipalité et une rémunération annuelle de 10 299,96 \$, plus une allocation de dépenses de 5 150 \$ en provenance de la MRC de La Rivière-du-Nord. Les délégués à la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord reçoivent une rémunération de 350 \$ par mois. Le maire suppléant reçoit une rémunération mensuelle de 563,97 \$.

**Dépôt des listes de contrats**

Comme le demande le Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats excédant 25 000 \$ qui furent accordés entre le 1er octobre 2006 et le 30 septembre 2007. Cette liste est disponible pour consultation publique à l'hôtel de ville.

En terminant, je vous invite à assister à l'assemblée extraordinaire fixée au 17 décembre 2007, à 19 h 30, au cours de laquelle nous adopterons le budget 2008 ainsi que le budget triennal d'immobilisations pour 2008-2009-2010. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre bienveillante attention.

**Le maire,**  
Gilles Rousseau



D É C E M B R E 2 0 0 7

Bibliothèque, loisirs et culture



## Prochaines assemblées du conseil Réunions de famille !

Beaucoup d'action en vue pour le conseil municipal au cours des prochaines semaines. D'abord, il y aura bien sûr une autre assemblée ordinaire, le premier lundi du mois, soit le 3 décembre prochain. Par la suite, il y aura un autre rendez-vous très important: l'assemblée extraordinaire sur le budget, qui se tiendra le lundi 17 décembre, à compter de 19 h 30. Soulignons qu'en plus de nous dévoiler les chiffres pour le budget 2008,

le maire, Gilles Rousseau, profitera de cette soirée pour nous dévoiler sa vision d'avenir pour notre Municipalité. Ce sera donc une occasion de se réjouir ensemble, et un léger goûter sera d'ailleurs servi ce soir-là. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Il suffit de se présenter à la Communale, située au 2253, chemin des Hauteurs (entrez par le stationnement, à l'arrière de l'édifice), sur le coup de 19 h 30. Soyez-y !

### L'horaire des fêtes

Le temps des fêtes approche à grands pas ! Venez faire le plein de belles lectures, car la bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 7 janvier inclusivement. Nous reprendrons le travail le mardi 8 janvier, aux heures habituelles. À partir du 4 décembre, vous aurez la possibilité d'emprunter jusqu'à 10 livres et 5 revues. C'est notre cadeau du temps des fêtes ! Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très joyeux Noël !

### La semaine des bibliothèques publiques

Un concours s'est déroulé durant la Semaine des bibliothèques publiques, qui s'est tenue du 20 au 27 octobre. Nous avons fait tirer des sacs réutilisables à chaque jour d'ouverture de cette semaine. En tout, 123 personnes ont participé, et voici les gagnants: Éva-Maria Krause, Sylvie Riopel, Suzanne Gourd, Serge Guillemette, Méganne Bélisle et Éric Pilon. Pour tous les autres participants, le grand tirage provincial aura lieu le 6 décembre 2007. Bonne chance à tous !

### Un don enrichissant

Encore une fois, M. Jacques Grand'Maison a offert gratuitement à la bibliothèque son tout dernier livre, « Pour un nouvel humanisme ». Pour mieux comprendre la vie, c'est une lecture à ne pas manquer !

### Le 30<sup>e</sup> anniversaire

C'est Mme Ghislaine Duhaime qui a remporté le grand prix dans le cadre du concours « Ma biblio, mon coup de cœur depuis 30 ans ! » Elle a gagné un séjour à l'Auberge du lac Morency, pour deux personnes, souper, coucher et déjeuner inclus, d'une valeur de 275\$. Vous pouvez consulter la liste complète des 29 autres gagnants et des commanditaires à la bibliothèque. Félicitations à tous !

Par ailleurs, à la suite du cocktail du 30<sup>e</sup> anniversaire, les participants au concours « Ma biblio, mon coup de cœur depuis 30 ans ! » ont reçu une copie de l'album souvenir qui regroupe 30 témoignages d'abonnés. Quelques copies sont disponibles aux abonnés intéressés. Nous vous invitons à passer à la bibliothèque pour venir chercher un exemplaire (attention, la quantité des albums est limitée, ne tardez pas !).

### Nouveautés

#### Location

*Les amours interdites*  
(À l'ombre du clocher, vol. 3) / Michel David  
*Astrologie 2008* / Andrée D'Amour  
*Ceux qui dorment en ces murs* / Serge Brussolo  
*Le coup au cœur* / Peter Robinson  
*La coupable idéale* / Judith McNaught  
*Entre deux os* / Kathy Reichs  
*Histoire de Lisey* / Stephen King  
*L'invité de la dernière heure* / Charlotte Link  
*Le numéro 7* / Martin Wincler  
*Sans rien, ni personne* / Marie Laberge  
*Un océan entre nous* / Susan Wiggs

#### Documentaires

*ABCdaire du café* / Alain Stella  
*Ballon minceur* / Lizbeth Garcia  
*La blessure d'abandon* / Daniel Dufour  
*Détour imposé* / Richard Petit  
*Dyslexie et autres maux d'école* / Marie-Claude Béliveau  
*Je m'appelle Marie* / Christian Tétreault  
*L'intelligence érotique* / Esther Pérel  
*Le mythe du Québec vert* / François Cardinal  
*Pasta et cetera à la Di Stasio* / Josée Di Stasio  
*Produits ordinaires, usages extraordinaires*  
*Votre chemin de vie* / Dan Millman



Hélène Noël Watier



Guy Delorme

### Enfants

#### Documentaires

*Au temps des pharaons* / Julia Bruce  
*Au temps de pirates* / Julia Bruce  
*J'adore papi et mamie* / Jennifer Moore-Mallinos  
*Machines rapides* / Steve Parker  
*Mille et une cartes à réaliser* / Fiona Watt  
*Le scrapbooking* / Sylvie Roberge

#### Albums

*Arrête tes bêtises, Louise* / Frieda Wishinsky  
*Chez grand-maman* / Kirsten Hall  
*Dure journée pour Olivier* / Teddy Slater  
*L'heure du bain* / Jane E. Gerver  
*Je suis Louna et je suis amoureuse* / Bertrand Gauthier  
*L'orage du petit géant* / Gilles Tibo  
*Soirée pyjama* / Mary Packard  
*Le violon de Simon* / Teddy Slater

### Romans

*Harry Potter et les reliques de la mort* / J.K. Rowling  
*La fabuleuse entraîneuse* / Dominique Demers  
*Alice est une sorcière* / Emilie Rivard  
*Boule de neige* / Ellen Miles  
*Cannelle* / Ellen Miles  
*Effroyable Mémère et le Seigneur des Nœuds* / Agnès Grimaud  
*Galoche en état de choc* / Yvon Brochu  
*Le grand corbeau* / Sylvain Meunier  
*L'imposteur* / Gordon Korman  
*Le problème c'est que je suis d'ici* / Jim Benton  
*Léonis, v.10 : L'île des oubliés* / Mario Francis  
*Mystère et... papier qui pue* / Emilie Rivard  
*Petit Thomas et monsieur Théo* / Martine Latulippe  
*Princesse Sophie ne se laisse pas faire* / Vivian French  
*Qui veut tuer Britney?* / Sean Olin  
*Rêves déçus* / Barbara Haworth-Attard  
*Une fille et 7 vœux* / Rose Wilkins